



COMMUNIQUÉ

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE CE JOUR : UN DENI DE DEMOCRATIE !

La CGT boycotte la séance du 13 octobre 2025 du Conseil Commun de la Fonction Publique

Malgré l'instabilité de l'Etat, amplifiée ces dernières semaines, malgré l'évidence qu'il n'y aurait pas de gouvernement pleinement légitime et donc sans Ministre de la Fonction publique pleinement installé et en responsabilité, la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique a maintenu la convocation du Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP), inscrite depuis fin août au calendrier dit « agenda social », ce jour, lundi 13 octobre 2025.

La Cgt Fonction publique est attachée à la démocratie sociale et ne peut concevoir que le pouvoir politique soit suppléé par l'Administration.

Réunir le CCFP dans ces conditions, c'est un passage en force et un déni démocratique que la CGT refuse de cautionner. C'est pourquoi la délégation de la Cgt Fonction publique ne siègera pas au CCFP ce jour.

La macronie s'enfonce dans ce déni de démocratie au mépris des plus de deux millions de grévistes et de manifestant·es, dont une large partie d'agent·es publics, fonctionnaires et contractuel·les, qui se sont mobilisé·es les 10, 18 septembre et les 2 et 9 octobre construisant ainsi une rentrée sociale inédite contre les plans Bayrou/Lecornu de purge budgétaire.

Alors qu'un énième nouveau gouvernement ne disposant pas d'une légitimité démocratique a été constitué hier soir, en re-nommant Amélie de Montchalin Ministre de l'action et des comptes publics, la Macronie confirme son intention de passer la fonction publique sous la hache des coupes budgétaires. Ce qui ne peut que se confirmer par la nomination de David Amiel, Ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, auprès de ce ministère. Ne plus avoir de Ministre de la fonction publique de plein exercice est inacceptable !

La Cgt Fonction publique exige que les revendications des agent·es publics soient entendues et satisfaites de manière urgente, soit :

- L'abandon des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale d'austérité pour la Fonction publique et les services publics,
- Des droits à une sécurité et une protection sociales de haut niveau avec, entre autres, **l'abrogation de la contre-réforme des régimes de retraite**, la reconstruction d'un droit à la retraite à taux plein à 60 ans, un droit au départ anticipé pour celles et ceux qui exercent des travaux et missions pénibles,
- L'augmentation des traitements, des salaires, avec une revalorisation immédiate et a minima de 10 % de la valeur du point d'indice, des retraites, des pensions, des minima sociaux,
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des professions,
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction publique,
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière,

Et toutes les revendications de nos organisations Cgt UFSE, Services publics, Santé et action sociale, portées dans leur préavis de grève et leur communication respectives.

La CGT Fonction publique appelle l'ensemble des fonctionnaires et contractuel·les à poursuivre la lutte aussi longtemps qu'il le faudra, à s'organiser et à se mobiliser, pour défendre leurs droits et imposer un autre choix politique, celui de la justice sociale.

Pour des services publics renforcés, pour une fonction publique et ses agent·es reconnues, voilà vers quoi la Cgt Fonction publique concentre et concentrera son travail, ses actions dans les jours et les semaines à venir.

Montreuil, le 13 octobre 2025